

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 2017**

**69 – RHÔNE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

**Ventes et cessions**

890 449 531 RCS Lyon.

**COM'OVER MEDIA.**

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 48, Rue Sainte-Geneviève, 69006 Lyon.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE COM'OVER MEDIA Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 48, Rue Sainte-Geneviève - 69006 LYON 890 449 531 RCS LYON ET COM'OVER TALENTS Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 48, Rue Sainte-Geneviève - 69006 LYON 882 045 065 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 15 novembre 2024, La société COM'OVER MEDIA, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à LYON (69006) 48, Rue Sainte-Geneviève, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 890 449 531 RCS LYON, et la société COM'OVER TALENTS, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à LYON (69006) 48, Rue Sainte-Geneviève, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 882 045 065 RCS LYON, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société COM'OVER MEDIA par la société COM'OVER TALENTS. La société COM'OVER MEDIA ferait apport à la société COM'OVER TALENTS de la totalité de son actif, soit 62 459,56 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 68 709,69 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à -6 250,13 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société COM'OVER, Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros, dont le siège social est à LYON (69006) 48, Rue Sainte-Geneviève, immatriculée sous le numéro 531 291 623 RCS LYON, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société COM'OVER MEDIA depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société COM'OVER TALENTS. La société COM'OVER MEDIA sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2024. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et des sociétés Pour la société absorbante : la société COM'OVER TALENTS, le 15/11/2024 au greffe du Tribunal de commerce de LYON Pour la société absorbée : la société

COM'OVER MEDIA, le 18/11/2024 au greffe du Tribunal de commerce de LYON. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis..

